



À l'attention de M. Gérard Larcher, Président du Sénat.

Hôtel de la Présidence
17, Rue de Vaugirard
75006 - Paris

Fait à Paris, le 5 Mai 2015,

Monsieur le Président,

Je fais suite à l'entretien que vous avez bien voulu nous accorder le 2 avril dernier, dont je vous remercie à nouveau. Depuis lors, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi de modernisation de notre système de santé, au terme d'une première lecture qui n'aura pas permis à nos yeux de hisser le texte à la hauteur de ses véritables enjeux, faute d'une véritable concertation en amont des travaux législatifs.

Nous regrettons profondément la précipitation dans laquelle le projet de loi a été élaboré, illustrée tant par la procédure accélérée que par le nombre inédit d'importants amendements gouvernementaux déposés en cours de débat.

Nous restons convaincus, comme de nombreux professionnels de santé, que le projet de loi, en l'état, est dangereux, par l'étatisation qu'il prépare, pour les fondements du système de santé et pour la médecine libérale : il place clairement les médecins sous la dépendance des financeurs, qu'ils soient publics ou privés, et signe sans le dire la fin du système conventionnel. De plus, cette loi ne répond en rien aux besoins de revitalisation médicale des zones en danger. In fine, les victimes de cet affaiblissement de notre système de santé seront les Français, toujours très attachés à leur liberté de choix comme à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre, recevant le 19 mars les professions de santé, avait annoncé la tenue prochaine d'une grande conférence de santé : à nos yeux, elle doit être l'occasion de rassembler, de rechercher le consensus dans le respect des valeurs de la démocratie sociale. Pour cela, cette conférence doit intervenir avant la poursuite des travaux législatifs.

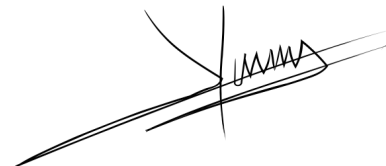
C'est pourquoi nous avons demandé au Gouvernement le retrait du projet de loi, dans l'attente de la conférence de santé. Dans le cas probable où le Gouvernement, une fois de plus, ne nous entendrait pas, il nous semble souhaitable que le Sénat prenne le temps d'examiner ce texte en toute sérénité, et pour cela associe tous les professionnels de santé à une réécriture profonde du texte, en cohérence avec l'enjeu : adapter le système de santé français aux nouveaux besoins sans renier son identité et ses forces.

Nous nous apprêtons donc à adresser un courrier attirant l'attention de l'ensemble des sénateurs sur l'importance de ce débat.

Bien entendu, nous aurons à cœur d'apporter notre contribution aux travaux du Sénat et serons à la disposition de ceux qui le conduiront.

Confiant dans l'attention que vous porterez à la qualité de ce débat, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Docteur Éric Henry
Président du Syndicat des Médecins Libéraux (SML)

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes and a series of small, repetitive marks that form a stylized, abstract representation of the name.